

Société Française du Glaucome

Comité de Lutte contre le Glaucome

www.leglaucome.fr

Président: Pr Philippe DENIS
Secrétaire Général: Pr Antoine LABBE
Trésorier: Pr Jean-Philippe NORMMANN

Vice-Président: Pr Christophe BAUDOIN
Vice-Président: Pr Jean-François ROULAND
Vice-Président: Pr Jean-Paul RENARD
Secrétaire Général Adjoint: Dr Yves LACHKAR



Lyon, le 13 octobre 2021,

Monsieur le Député, Monsieur le Rapporteur Général,

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour l'année 2022 (PFLSS 2022) prévoit un accès non médical aux soins visuels : si les textes de loi sont votés, les orthoptistes pourraient réaliser, sans ordonnance, des bilans visuels et prescrire des lunettes ou des lentilles de contact pour les corrections faibles, et sans qu'aucun examen ophtalmologique ne soit réalisé. Cela pose évidemment **le problème du dépistage de plusieurs maladies oculaires, dont le glaucome**, puisqu'une consultation auprès d'un ophtalmologiste est l'occasion d'un examen médical complet.

Le **glaucome est une maladie du nerf optique d'évolution progressive** qui aboutit à une perte du champ visuel pouvant, à terme, aller jusqu'à la **cécité totale**, avec de forts retentissements psychologiques et dans la vie quotidienne. De toutes les maladies oculaires, elle est **la seule à être longtemps asymptomatique**, se manifestant tardivement par un handicap visuel allant jusqu'à la cécité. Lorsqu'il est dépisté tardivement, le glaucome est déjà bien avancé, en raison des lésions irréversibles du nerf optique. La prise en charge de la maladie, dont les conséquences en matière de handicap et de dépendance sont tangibles, est un **enjeu de santé publique majeur**.

Selon les données de la sécurité sociale, 1,55 million de patients étaient suivis et traités en France en 2019 (soit 2,30% de la population totale). Notre pays est actuellement bien placé en terme de dépistage puisque l'Angleterre ne traite que 480.000 patients (soit 0,9% de sa population) et l'Allemagne 1 million de patients (soit 1,2% de sa population). La maladie étant plus fréquente avec l'âge, on s'attend à **une augmentation continue de la prévalence du glaucome du fait du vieillissement de la population**.

Un grand nombre de patients atteints de glaucome l'ignorent, parce que les signes de la maladie ne sont ressentis que très tardivement, lorsque des zones étendues du nerf optique ont été détruites. Un glaucome peut se développer chez un patient ayant une acuité visuelle de 10/10°, et **un bilan visuel isolé ne fait pas le diagnostic de glaucome**. Il est donc **primordial de dépister la maladie le plus tôt possible** pour enrayer son évolution et proposer un traitement approprié.

Société Française du Glaucome

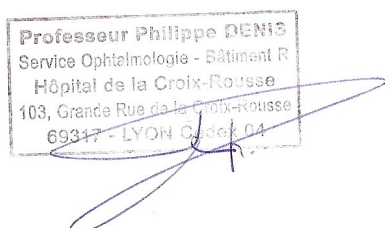
Comité de Lutte contre le Glaucome

www.leglaucome.fr

En pratique, le **glaucome est dépisté par les ophtalmologistes** lors des consultations de prescription de lunettes pour presbytie qui correspond aux âges où la maladie survient le plus souvent. L'examen permet également de dépister les angles étroits à risque de glaucome par fermeture de l'angle. **Le caractère insidieux de la neuropathie glaucomateuse** nécessite, à la fois pour son diagnostic et pour son suivi, la confrontation des données d'examen et des explorations paracliniques, ce qui relève exclusivement de la compétence et de l'expertise d'un ophtalmologiste.

Nous estimons qu'une délégation d'un examen clinique sommaire à une profession non médicale (orthoptiste) risquerait d'ignorer un nombre non négligeable de cas de **glaucome qui progresseraient ainsi vers une déficience visuelle voire une cécité**, ce qui serait, au-delà du handicap individuel, source d'une charge importante pour notre société. Nous demandons à ce que **tout bilan visuel reste accompagné d'un examen ophtalmologique complet réalisé par un ophtalmologiste**, afin de conserver la **qualité du dépistage du glaucome en France**.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Député, Monsieur le Rapporteur Général, en l'expression de notre plus haute considération.



Professeur Philippe DENIS

Président de la Société Française du Glaucome (SFG)

Adresse hospitalière :
Service d'Ophtalmologie - Bâtiment R
Hôpital de la Croix-Rousse
103, Grande Rue de la Croix-Rousse
69317 LYON cédex 04

Email: philippe.denis@chu-lyon.fr